

SÉANCE SPÉCIALE DU 9 JUIN 2021

Le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints siège en séance spéciale ce 9^e jour de juin par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Réjean Gouin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Monsieur	Louis-David Coutu	Poste #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Assiste également à la séance, par visioconférence, Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire trésorier.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui demande au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

0168-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation ayant été signifié, tel que requis en date du 03 juin 2021, aux membres du conseil municipal. Pour cette séance spéciale, le conseil consent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. **Ouverture et constat de quorum**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption premier projet de règlement 677-2021 (Résidence de tourisme)**
4. **Adoption premier projet de règlement 681-2021 (Commerce récréatif extérieur dans les zones Ru-13, Ru-14 et Ru-16)**
5. **Kiwi Le centre d'impression – Modification résolution 0142-2021**
6. **Levée de l'assemblée**

1. Ouverture et constat du quorum

M Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 H.

2. Adoption de l'ordre du jour

0169-2021

Proposé par : Louis-David Coutu
Appuyé par : Gilles Sénécal

QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption premier projet de règlement 677-2021 (Résidences de tourisme)

0170-2021

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d'adopter le premier projet de règlement 677-2021 relatif aux résidences de tourisme.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption premier projet de règlement 681-2021 (Commerce récréatif extérieur dans les zones Ru-13, Ru-14 et Ru-16)

0171-2021

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu d'adopter le premier projet de règlement 681-2021 relatif au commerce récréatif extérieur dans les zones Ru-13, Ru-14 et Ru-16.

Adopté à l'unanimité.

5. Kiwi Le centre d'impression – Modification résolution 0142-2021

0172-2021

ATTENDU QU'une résolution a déjà été adoptée pour l'impression de dépliants informatifs, à la séance régulière du conseil du 17 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'un surplus a dû nous être facturé, suite à la main d'œuvre ayant été nécessaire pour le pliage des dépliants ;

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu de modifier la résolution 0142-2021 pour la lire comme suit :

Il est résolu de faire affaire avec Kiwi Le centre d'impression, pour l'impression de 5000 dépliant, pour un montant s'élevant à 840 \$ plus taxes et d'affecter la dépense au Fonds pour la préservation du réservoir Taureau.

Adopté à l'unanimité.

6. Levée de l'assemblée

0173-2021

La séance est levée à : 19 H 13

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Gilles Sénécal

Adopté à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Sébastien Gariépy
Directeur général